

# Cérémonial de la Sainte Messe

## selon le missel de Paul VI

par **ANDRÉ PHILIPPE M. MUTEL**, *OSSM*

*d'après* chapitre 6 de *Ceremonies of the Modern Roman Rite*  
par **Mgr Peter J. Elliott** (1995), avec son aimable autorisation.

### CHAPITRE 3

#### LA MESSE SOLENNELLE

Ce qui est décrit ci-après est un modèle type pour la célébration plénière d'une liturgie chantée le dimanche, lors de solennités ou en d'autres occasions majeures. Le célébrant est assisté par un ou deux diacres. Si un seul diacre l'assiste, celui-ci lit l'Évangile et sert à l'autel pendant la liturgie de l'Eucharistie<sup>1</sup>. Si deux diacres l'assistent, un moyen raisonnable de répartir leurs fonctions serait d'en faire respectivement le Diacre de la Parole et le Diacre de l'Eucharistie. Le premier lit l'Évangile et les intentions de la Prière universelle tandis que le second officie à l'autel à la droite du célébrant pendant la liturgie de l'Eucharistie. L'un et l'autre assistent le célébrant pendant la distribution de la Communion.

Le célébrant et le(s) diacre(s) peuvent être assistés par un acolyte institué. Il intervient comme porte-croix, éventuellement porte-livre, et il assiste le diacre dans la préparation des dons et lors des ablutions. Un cérémoniaire dirige le cérémonial. Les servants suivants sont requis : un porte-croix (en l'absence d'acolyte institué), deux porte-cierge (aussi appelés acolytes ou le premier et le second servants), un thuriféraire (éventuellement un porte-navette), un porte-livre et deux, quatre ou six céroféraires. Si tous ces servants ne sont pas disponibles, le porte-croix ou un porte-cierge peut également faire fonction de porte-livre ; les porte-cierge peuvent également agir comme céroféraires pendant la liturgie eucharistique.

#### 1. PROCESSION D'ENTRÉE

Quand chacun est prêt pour la procession, sous la direction du cérémoniaire, le thuriféraire s'approche du célébrant et ouvre l'encensoir. Le diacre assiste le célébrant en tenant la navette tandis que le célébrant met trois cuillerées d'encens dans l'encensoir. Il le bénit silencieusement par le signe de la croix, avant que le couvercle ne soit refermé et les chaînes bloquées par l'anneau. Le thuriféraire va prendre sa place en tête de la procession. Selon l'usage romain, dans la procession, le thuriféraire « doit, en gardant les mains élevées à la même hauteur, tenir l'encensoir de la main droite : le pouce engagé dans le grand anneau, le majeur élevant le petit anneau de la chaîne, il dirigera et soutiendra le couvercle qui pend à la chaîne ; de la main gauche il tiendra le pied de la navette contenant l'encens et la cuiller »<sup>2</sup>. Il porte la navette contre sa poitrine, mais s'il y a un porte-navette, sa main gauche est posée à plat sur la poitrine.

<sup>1</sup> Cf. *PGMR* 1970, n<sup>os</sup> 127-141.

<sup>2</sup> *Cæremoniale episcoporum*, éd. 1886, I, XI, 7, cité par *CE* note 66.

Tous s'inclinent devant le crucifix de la sacristie et se mettent en mouvement au signal du cérémoniaire, en principe au moment où débute l'antienne ou le chant d'entrée. En certaines églises, c'est l'orgue qui joue pendant la procession, l'*Introït* ou hymne d'entrée ne commençant qu'au moment où le clergé et les servants sont entrés dans le sanctuaire.

La procession est conduite par le thuriféraire (et le porte-navette), puis viennent le porte-croix et les porte-cierge, suivis des céroféraires, du (ou des) lecteur(s) et des membres du clergé en habit de chœur. Puis vient le diacre portant le Livre des Évangiles fermé et élevé à une hauteur significative – il ne doit ni le porter à bout de bras, ni le garder sur la poitrine. Les concélébrants suivent le diacre (voir chapitre 4). Enfin vient le célébrant. S'il y a un deuxième diacre, il marche à la droite du célébrant.

À leur arrivée devant l'autel, ceux qui ne portent rien s'inclinent profondément (ou font la genuflexion si le tabernacle est placé dans le sanctuaire). S'il y a peu de servants, ils peuvent se mettre en rang et faire le salut tous en même temps, mais il semble préférable qu'ils le fassent deux par deux.

Conduits par le thuriféraire, les porte-cierge gagnent leur place de part et d'autre de la crédence, sur laquelle ils posent leur chandelier, sauf s'il est d'usage de les placer devant l'autel ou à proximité de celui-ci.

Si nécessaire, le porte-navette ou, à défaut, un porte-cierge, peut ajouter un peu d'encens dans l'encensoir.

Le porte-croix place la croix dans son support près de l'autel, si elle doit servir de croix d'autel, ou ailleurs dans le cas contraire.

Le porte-livre va attendre près du siège du célébrant.

Le diacre va directement à l'autel et dépose le Livre des Évangiles au centre de l'autel. Il se déplace sur la droite et attend le célébrant (et le deuxième diacre). Ensemble, ils baisent l'autel. Il semble préférable de baiser l'autel du côté où la messe va être célébrée.

## 2. ENCENSEMENT DE L'AUTEL

L'autel est encensé de la manière suivante <sup>3</sup>.

**Si l'autel est séparé du mur**, le célébrant et le(s) diacre(s) s'inclinent vers l'autel. Ils commencent à l'encenser du côté droit, puis en faisant le tour.

- Si la croix est placée sur l'autel ou à côté, ils s'inclinent d'abord vers elle et elle est encensée de trois doubles coups. Ils s'inclinent à nouveau, puis vont vers la droite et font le tour.
- Si la croix est suspendue au-dessus de l'autel ou placée derrière celui-ci, l'image faisant face à l'assemblée, elle est encensée quand ils reviennent au milieu de l'autel.
- Si la croix de procession sert de croix d'autel et a été placée à quelque distance de ce dernier, elle est encensée quand ils ont atteint une position convenable à proximité de celle-ci.
- S'il n'y a qu'un seul diacre, qui se tient à la droite du célébrant, le cérémoniaire peut se placer à la gauche de celui-ci pendant l'encensement. Il n'est pas nécessaire de tenir le bord de la chasuble, à moins que le célébrant ne soit revêtu d'une chasuble de type gothique dont l'ampleur empêche le mouvement de ses bras, la raison pratique à l'origine de cet usage.

---

<sup>3</sup> Dérivé de *PGMR* 1970, n° 236-a ; *CE*, n° 93.

**Si l'autel n'est pas séparé du mur**, le célébrant et le(s) diacre(s) s'inclinent et encensent d'abord la croix de trois doubles coups. Ils s'inclinent à nouveau et vont du côté droit de l'autel. Ils reviennent au centre et vont du côté gauche avant de revenir au centre <sup>4</sup>.

L'encensement doit se faire d'une allure pleine de dignité. Il convient d'éviter de heurter les chaînes avec la cassolette. Chaque « ductus » ou coup doit être régulier, sans hâte, la boule se balançant au bout d'environ 40 cm de chaîne.

De retour au centre de l'autel, le célébrant remet l'encensoir au diacre (qui le donne au thuriféraire), puis il se rend au siège avec le diacre. L'hymne d'entrée peut couvrir ces actions, mais si elle est finie, l'organiste joue jusqu'à ce que ce tout soit terminé et que le célébrant et le diacre aient regagné le siège.

### 3. RITES D'OUVERTURE

Le célébrant commence la messe comme d'habitude.

Le diacre se tient à sa droite (le deuxième diacre à sa gauche).

Le porte-livre se tient devant le célébrant, sur sa gauche (le diacre ne doit pas intervenir comme porte-livre).

Le célébrant peut chanter : « *Au nom du Père...* » et le salut à l'assemblée.

La bénédiction et l'aspersion de l'eau bénite ou le rite pénitentiel viennent à la suite.

Le dimanche, il est louable de remplacer le rite pénitentiel de la messe par le rite de **bénédiction et d'aspersion de l'eau** (« *Asperges* »).

Le célébrant ne porte pas la chape pour accomplir ce rite.

Si elle doit être utilisée dans l'église ou par les fidèles chez eux, toute l'eau est bénie dans une liturgie publique de façon que les fidèles puissent percevoir la signification baptismale de ce sacramental populaire.

Le seau d'eau et l'aspersoir peuvent être préparés sur la crédence. S'il est procédé au mélange de l'eau et du sel, conformément à la continuité de la tradition du rite romain, un bol de sel y est également préparé. Ou encore, un servent peut transporter le seau d'eau (et le sel) dans la procession d'entrée. Toutefois, quand une grande quantité d'eau doit être bénie, un vase convenable rempli d'eau est placé sur une petite table près du siège, avec le seau vide et l'aspersoir à proximité, ainsi qu'une cruche pour transférer l'eau bénite du vase dans le seau avant le début de l'aspersion.

La messe commence comme d'habitude au siège. Le porte-livre et un servent portant le seau d'eau, l'aspersoir (et le sel) se tiennent debout de part et d'autre du célébrant, tournés vers lui. Après le signe de la croix et le salut de l'assemblée, il introduit la bénédiction de l'eau en se servant de la formule suggérée par le missel, qu'il peut adapter, ou en recourant à ses propres mots. Il invite l'assemblée à prier. Après une pause de prière silencieuse, les mains jointes, il prononce l'une des trois prières de bénédiction de l'eau prévues par le missel, la troisième étant cependant réservée au Temps pascal. Il fait le signe de la croix au-dessus de l'eau à : « *Daigne bénir cette eau* ». Ensuite, il bénit éventuellement le sel. Il le prend des mains du diacre et le verse dans l'eau. Si une grande quantité d'eau a été bénie dans un vase, le diacre prend la cruche et la remplit d'eau bénite qu'il verse ensuite dans le seau pour l'aspersion.

---

<sup>4</sup> Cf. *PGMR* 1970, n° 236-b ; *CE*, n° 93.

Le célébrant reçoit l'aspersoir des mains du diacre et s'asperge lui-même, habituellement en se touchant le front avec l'aspersoir et en faisant le signe de la croix avec celui-ci, ou en mouillant son pouce avec l'aspersoir et en se signant sur le front. Ensuite, il asperge tous les concélébrants, les servants et le clergé dans le chœur. Pour simplifier l'aspersion d'un groupe important, il peut selon l'usage asperger trois fois, une fois au milieu, une fois sur la gauche, une fois sur la droite. Aussitôt que le célébrant s'asperge lui-même, une hymne est chantée, traditionnellement, « *Asperges me* » ou, au Temps pascal, « *Vidi aquam* », ou un autre chant ou psaume appropriés qui fait ressortir la signification de l'eau : purification, vie baptismale, etc.

Accompagné par le(s) diacre(s), le célébrant parcourt l'église en aspergeant l'assemblée sans précipitation. Soit il porte l'eau bénite dans sa main gauche et asperge de la droite, soit, de préférence, le diacre marche à sa droite en portant le seau. En ce cas, le célébrant asperge de la main droite tandis que la gauche repose sur sa poitrine.

Il semble préférable d'asperger le peuple alternativement des deux côtés, alors que les fidèles sont en face de lui, plutôt que de les asperger de dos quand il remonte vers le sanctuaire.

Une fois l'aspersion de l'assemblée terminée, le célébrant place l'aspersoir dans le seau et les remet à son assistant avant de se rendre au sanctuaire.

Le célébrant s'incline vers l'autel ou fait la gémulation si le tabernacle est placé derrière l'autel ou posé dessus, et se rend directement au siège. Le porte-livre se place devant lui et, tourné vers l'assemblée, le célébrant dit ou chante : « *Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde...* », à moins que la Prière d'ouverture de la messe ne suive immédiatement (en Avent ou en Carême).

Un servant porte le seau et l'aspersoir à la crédence. Les servants doivent aussi emporter le vase plus grand et la petite table qui ont pu être utilisés, s'ils empêchent l'accès au siège pendant la liturgie. Ils peuvent porter cette eau bénite en un endroit de l'église où les fidèles peuvent en prendre convenablement pour s'en servir chez eux.

La messe se poursuit ensuite avec le *Gloria*.

Le diacre, un chantre ou le chœur peut chanter les invocations de la troisième formule du **rite pénitentiel**.

Après (le *Kyrie* et) le *Gloria*, le célébrant chante la **Prière d'ouverture** (ou collecte).

## 4. LITURGIE DE LA PAROLE

*Le rite se déroule comme il a été décrit dans le chapitre 2.*

Le psaume responsorial est nécessairement chanté.

Si les lecteurs viennent de l'assemblée, un servant ou le cérémoniaire peut les accompagner à l'ambon, en observant les révérences habituelles : d'abord, inclination profonde devant l'autel (ou gémulation, s'il y a le tabernacle avec le Saint Sacrement), puis inclination devant le célébrant, avant de gagner l'ambon.

### 4.1 Préparation pour l'Évangile

La préparation à la lecture de l'Évangile comporte trois étapes : a) la bénédiction de l'encens, b) la bénédiction du diacre, c) la procession à l'ambon.

- a) Le célébrant reste assis quand tous se lèvent pour le chant de l'acclamation de l'Évangile (habituellement l'*Alleluia*).

Le thuriféraire (et le porte-navette) s'approche(nt) du siège et s'incline(nt) modérément vers le célébrant. Le thuriféraire ouvre l'encensoir et le tient à hauteur convenable, en s'assurant que les chaînes ne gênent pas l'accès à l'encensoir.

Le diacre présente la navette ouverte avec la cuiller au niveau des mains du célébrant, de façon que ce dernier puisse facilement mettre l'encens sur les charbons.

Le célébrant fait le signe de la croix sans rien dire au-dessus de l'encensoir qui est ensuite fermé.

Le thuriféraire s'incline vers le célébrant et va attendre devant ou derrière l'autel, au centre, là où attendent déjà les deux porte-cierge ayant apporté leurs chandeliers de la crédence (ou d'un autre endroit), dès le début du chant d'acclamation. C'est de là que le thuriféraire va conduire la procession de l'Évangile jusqu'à l'ambon.

- b) Le diacre vient devant le célébrant pour lui demander sa bénédiction en disant à mi-voix : « *Père, bénissez-moi* ». Il s'incline profondément pour recevoir la bénédiction.

Le célébrant dit à voix basse : « *Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur vos lèvres pour que vous proclamiez la Bonne Nouvelle, au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit* ». À la fin de la bénédiction, il fait sur le diacre le signe de la croix et le diacre se signe sur lui-même en répondant : « *Amen* ». Le diacre s'incline vers le célébrant.

Le célébrant se lève.

- c) Le diacre se rend directement à l'autel. Il s'incline vers l'autel et prend avec respect le Livre des Évangiles qu'il porte solennellement en procession, de la même manière qu'à l'entrée, jusqu'à l'ambon, précédé du thuriféraire et des porte-cierge. Le cérémoniaire peut prendre place dans la procession à côté du thuriféraire ou rester près du siège.

www.ceremoniaire.net

## 4.2 Évangile

Les porte-cierge se tiennent debout, face à face, de part et d'autre de l'ambon. Ils ne doivent ni se tourner vers l'assemblée, ni lui tourner le dos. Cette dernière pratique, dérivée de l'ancien cérémonial, qu'on voit encore à Rome, ne semble pas opportune dès lors que c'est à l'assemblée qu'on lit l'Évangile depuis l'ambon.

Le thuriféraire se tient à droite du diacre ; le cérémoniaire peut se tenir à gauche.

Le diacre place le Livre des Évangiles sur l'ambon et l'ouvre à l'endroit marqué. Ensuite, les mains jointes, il salue l'assemblée en chantant : « *Le Seigneur soit avec vous* ». À : « *Évangile de Jésus Christ selon...* », il fait lentement le signe de la croix, d'abord sur le texte, puis sur son front, ses lèvres et sa poitrine. Il joint les mains, puis prend l'encensoir des mains du thuriféraire ou du cérémoniaire. Il s'incline vers le Livre des Évangiles et l'encense de trois doubles coups : au centre, à sa gauche et à sa droite. Il s'incline à nouveau et rend l'encensoir au thuriféraire ou au cérémoniaire. Ensuite, il chante ou lit l'Évangile, les mains jointes.

Pendant la lecture de l'Évangile, le célébrant et tous dans le sanctuaire sont tournés vers l'ambon.

Le thuriféraire balance modérément l'encensoir, à pleine longueur de chaîne, de la main droite.

Après avoir chanté : « *Acclamons la Parole de Dieu* », le diacre élève le Livre des Évangiles ouvert et baise le texte en disant : « *Que cet Évangile efface nos péchés* ». Il est d'usage en certains lieux que le diacre élève haut le Livre des Évangiles pendant qu'il dit : « *Acclamons la Parole de Dieu* », et cela jusqu'à la fin de l'acclamation.

**NB.** *Si le célébrant de la messe est un évêque*, le diacre doit porter le Livre des Évangiles ouvert à l'évêque qui le baise<sup>5</sup>.

Après l'Évangile, les porte-cierge retournent à leur place près de la crédence par le plus court chemin et replacent leur chandelier à l'endroit prescrit (ils ne doivent pas les éteindre).

Le thuriféraire retourne à la sacristie ou en quelque autre endroit habituel.

À moins qu'il n'en soit besoin pour l'homélie, un servent porte le Livre des Évangiles avec respect à la crédence.

### 4.3 Homélie

Si le célébrant prêche à l'ambon, le diacre retourne à sa place à la droite du siège. Si au contraire c'est le diacre qui donne l'homélie, il reste à l'ambon.

Si un concélébrant, un prêtre ou un diacre en habit de chœur est appelé à prêcher, il ne demande pas la bénédiction du célébrant.

### 4.4 Profession de foi

Le *Credo* doit être chanté.

Au siège, le célébrant entonne les premiers mots.

On s'incline profondément aux mots : « *Par l'Esprit Saint, Il a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme* ». On s'agenouille, à ces mêmes mots, aux solennités de Noël et de l'Annonciation.

www.ceremoniaire.net

### 4.5 Prière universelle

Le porte-livre assiste le célébrant comme d'habitude pour la Prière universelle.

Au cours d'une messe solennelle, il semble préférable que ce soit le diacre (ou le diacre de la Parole) qui lise ou chante les intentions, soit à l'ambon, soit de sa place près du siège. Toutefois, dans le premier cas, il ne doit pas quitter l'ambon tant que le célébrant n'a pas fini de chanter ou de prononcer la prière finale.

Néanmoins, si des lecteurs venant de l'assemblée lisent les intentions, un servent ou le cérémoniaire les accompagnent à l'ambon. Ils font les révérences habituelles : d'abord, inclination profonde devant l'autel (ou genuflexion, s'il y a le tabernacle avec le Saint Sacrement), puis inclination devant le célébrant, avant de gagner l'ambon.

---

<sup>5</sup> CE, n° 74.

## 5. LITURGIE EUCHARISTIQUE

### 5.1 Préparation de l'autel et des dons

#### *Préparation de l'autel*

Le célébrant s'assied.

Sur la crédence, ont été préparés : le calice avec a) un purificateur plié, b) de préférence une pale dont l'usage est cependant facultatif, c) le voile du calice, dont l'emploi est en revanche obligatoire<sup>6</sup>, un corporal plié (éventuellement dans une bourse) ; d'autres calices avec leur purificateur, si nécessaire ; le support du missel ; l'aiguière, le bassin et le manuterge.

La cloche, le plateau de communion<sup>7</sup>, un récipient d'eau et un purificateur pour la purification des doigts des ministres qui distribuent la Communion, peuvent également avoir été placés sur la crédence.

Les porte-cierge (et d'autres servants si nécessaire) apportent sur l'autel le(s) calice(s), le corporal et le(s) purificateur(s), le missel et son support - ainsi que le(s) ciboire(s) supplémentaire(s) contenant les hosties qui ne seront pas apportés au sanctuaire lors de la procession des dons.

Le diacre (ou le diacre de l'Eucharistie) se rend à l'autel.

Il étend le corporal au centre de l'autel de la manière suivante :

- il prend le corporal dans la bourse, si on l'utilise, de la main droite et le pose à plat au centre de l'autel, encore plié, à environ 15 cm du bord ;
- il le déplie, d'abord sur la gauche, puis sur la droite, de façon à avoir trois carrés ;
- il déplie la partie la plus éloignée, ayant ainsi six carrés visibles ;
- finalement, il ouvre le pli le plus proche de lui, obtenant ainsi neuf carrés visibles. Il ajuste le corporal pour qu'il se trouve à environ 3 cm du bord de l'autel.

Si une croix est brodée sur le corporal, elle doit se trouver du côté du bord de l'autel.

Si le corporal est porté à l'autel dans une bourse, celle-ci est traditionnellement rangée à plat à la gauche du corporal, à quelque distance du missel, mais il peut être plus commode de la mettre à droite du corporal ; ou bien, un servant peut la prendre pour la déposer sur la crédence.

**NB. *Quand la célébration se fait face à l'autel***, la bourse vide est traditionnellement dressée contre un chandelier ou un gradin, à la gauche du corporal.

Il vérifie la disposition des divers vases sacrés : du côté droit de l'autel, sont disposés calice(s) et purificateur(s), à moins que le calice ne doive être préparé à la crédence ; le(s) ciboire(s) supplémentaire(s) contenant des hosties est (sont) disposé(s) harmonieusement sur le corporal, en laissant suffisamment de place pour le calice et la patène. Si la pale est utilisée, elle peut être posée sur le côté droit du corporal.

La clef du tabernacle peut être rangée à la droite du corporal, si elle n'est pas déjà sur le tabernacle.

Le mieux semble être de placer le missel et son support, de biais, à la gauche du corporal. Toutefois, puisque la fonction majeure du corporal n'est plus de recueillir les parcelles d'hostie, rien ne s'opposerait à ce que le missel soit posé dessus, notamment dans le cas où on utiliserait un grand corporal.

Ensuite, il retourne au siège ou rejoint le célébrant là où ils doivent recevoir les dons.

---

<sup>6</sup> CE, n° 125-a, complétant PGMR 1970, n° 80-c.

<sup>7</sup> CE, n° 125-a.

Un acolyte institué peut étendre le corporal etc. Dans ce cas, le diacre peut rester au siège avec le célébrant.

Le cérémoniaire fait signe quand le célébrant et le diacre doivent aller au centre du sanctuaire pour recevoir les dons.

### ***Procession des dons***

Le célébrant reçoit les dons de la part de l'assemblée, comme décrit au chapitre 2 (n° 4.1).

Il est assisté par le diacre qui se tient à sa droite. La (ou les) patène(s) est (sont) portée(s) à l'autel par le(s) diacre(s) et les servants puis disposée(s) sur l'autel.

Le célébrant se rend à l'autel.

Une hymne ou un morceau de musique accompagnent la procession des dons. Ils peuvent se poursuivre pendant la préparation des dons.

### ***Préparation des dons***

Le diacre tend la patène au célébrant.

Pendant que le célébrant offre le pain, le diacre verse le vin dans le(s) calice(s), soit du côté droit de l'autel, soit à la crédence.

Un porte-cierge présente la burette d'eau et le diacre verse un peu d'eau dans le calice (principal) en disant : « *Comme cette eau se mêle au vin...* ».

Le diacre peut apporter de la crédence le(s) calice(s) ainsi préparé(s).

***S'il n'y a pas de procession des dons***, le diacre peut avoir déjà préparé le(s) calice(s) à l'autel, juste après que les servants y ont apporté les vases sacrés, tandis que le célébrant se tient au siège.

S'il y a plusieurs calices, le diacre aide le célébrant à les disposer sur le corporal. Puis, il donne le calice (principal) au célébrant qui offre le vin comme d'habitude.

Le diacre se tient à droite du célébrant, un peu en retrait de l'autel.

S'il y a lieu, l'autre diacre, qui a tenu les fonctions de diacre de la Parole, se tient à la gauche du célébrant, à une certaine distance de l'autel.

Tandis que le célébrant offre le vin, le thuriféraire s'approche.

Après s'être incliné profondément pour dire : « *Humbles et pauvres...* », le célébrant se tourne vers la droite et le thuriféraire lui présente l'encensoir ouvert. Légèrement en arrière, à la droite du célébrant et faisant face à l'autel, le diacre présente au célébrant la navette ouverte avec la cuiller. Le célébrant impose l'encens sur les charbons. Il fait le signe de la croix sans rien dire sur l'encensoir qui est ensuite fermé.

Le thuriféraire tend l'encensoir au diacre, s'incline vers le célébrant et se déplace sur le côté de l'autel, en veillant à ne pas gêner l'encensement.

Le célébrant prend l'encensoir des mains du diacre. Face à l'autel, il s'incline avec le(s) diacre(s), puis encense les oblats de trois doubles coups : au milieu, à gauche et à droite. L'ancienne forme complexe d'encensement ne s'observe plus. Le célébrant et le(s) diacre(s) s'inclinent à nouveau, se déplacent vers la droite et encensent l'autel de la même manière qu'au début de la messe.

Quand ils reviennent au milieu, le diacre reçoit l'encensoir des mains du célébrant et va à l'extrémité droite de l'autel. L'un en face de l'autre, le célébrant et le(s) diacre(s) s'inclinent et le diacre encense le célébrant de trois doubles coups. Ils s'inclinent à nouveau. Ensuite, s'il y a lieu, le diacre va encenser les concélébrants de trois doubles coups par groupe entier, en se plaçant en face d'eux. Il encense le clergé en habit de chœur de la même manière.



À l'entrée du sanctuaire, il s'incline vers l'assemblée et l'encense de trois doubles coups. L'assemblée se lève et s'incline avant et après l'encensement. Ensuite, elle reste debout. S'étant incliné vers l'assemblée, le diacre tend l'encensoir au thuriféraire et retourne à l'autel.

Pendant les encensements, les porte-cierge s'approchent du côté de l'autel, l'un portant l'aiguière et le bassin, l'autre le manuterge. Le célébrant se lave les mains comme d'habitude.

Pendant les encensements et le lavement des mains, si le chant d'offertoire est terminé, le chœur peut chanter un motet ou une musique appropriée est jouée.

Après l'encensement des fidèles, le thuriféraire attend au milieu du sanctuaire, face à l'autel.

Les céroféraires viennent se ranger en ligne avec le thuriféraire. Ils font ensemble les révérences habituelles. Sous la conduite du thuriféraire, ils se rendent à la sacristie ou en un autre endroit à proximité du sanctuaire et y allument leurs torchères. Ils y attendent la fin de la préface, juste avant le *Sanctus*.

Le diacre prend à l'autel la position qu'il occupera jusqu'à la communion : il se tient à droite du célébrant, mais quelques pas en arrière pour indiquer qu'il n'est pas un concélébrant (mais aussi pour faire de la place aux concélébrants – qui peuvent s'approcher de l'autel après la Prière sur les offrandes, s'ils doivent se tenir là).

S'il y a un diacre de la Parole, il occupe la place correspondante à la gauche du célébrant. De là, il peut s'avancer, s'il en est requis, pour servir au missel, à moins que le cérémoniaire ou un acolyte institué ne le fasse lui-même.

**NB. *Quand la célébration se fait face à l'autel***, la place convenable pour les diacres se situe sur la marche au-dessous du marchepied.

Après l'encensement de l'assemblée, et seulement quand le chant ou la musique ont cessé, le célébrant dit : « *Prions ensemble, au moment...* ». Ensuite, il chante la Prière sur les offrandes.

[www.ceremoniaire.net](http://www.ceremoniaire.net)

## 5.2 Prière eucharistique

Le cérémoniaire (acolyte institué ou second diacre) ouvre le missel à la page de la Préface, que chante le célébrant. La messe se poursuit alors comme il est décrit au chapitre 2.

Pendant le chant du *Sanctus*, le thuriféraire conduit au sanctuaire les céroféraires marchant par deux et portant leur torchère dans la main qui se trouve à l'extérieur, l'autre posée sur la poitrine. Ils se forment en rang devant l'autel, soit à travers la largeur du sanctuaire, soit en deux lignes face à l'autel, ou en fonction de la forme du sanctuaire. Le thuriféraire se tient au centre. Le mieux semble qu'ils s'agenouillent quand l'assemblée se met à genoux, c'est-à-dire après le *Sanctus* ou à l'épiclese.

Les servants s'agenouillent pour la consécration, même si l'assemblée ne peut s'agenouiller, par exemple, lors d'une messe célébrée en plein air ou dans une salle.

Le célébrant poursuit la Prière eucharistique choisie. Pour un célébrant qualifié, il serait approprié de la chanter dans les occasions majeures. Les concélébrants, s'il y en a, se joignent à la prière comme indiqué dans le chapitre 4.

Le(s) diacre(s), l'acolyte institué et le cérémoniaire s'agenouillent pour la consécration au moment de l'épiclese, lorsqu'un servant sonne la cloche. Le diacre reste à genoux depuis l'épiclese jusqu'après l'élévation du calice<sup>8</sup>. Il enlève la pale, si elle est utilisée et découvre éventuellement le ciboire avant de s'agenouiller<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> Cf. *CE*, n° 155. À toute messe, le diacre s'agenouille toujours pour la consécration, car il n'est pas concélébrant.

<sup>9</sup> Cf. *CE*, n° 155. Sauf aux messes en plein air, il semble préférable que le ciboire reste découvert.

Pour l'encensement de l'hostie et du calice, il existe trois possibilités.

- a) Le diacre quitte l'autel et rejoint le thuriféraire après le *Sanctus*. Il met l'encens dans l'encensoir et se met à genoux pour l'épiclèse. Il encense l'hostie et le calice, lors de chaque élévation, selon la pratique moderne, du milieu du sanctuaire. Ensuite, il retourne à l'autel après l'acclamation, de façon à être présent lors de la doxologie.
- b) Le diacre de la Parole remplit cette fonction, tandis que le diacre de l'Eucharistie reste à l'autel, à la droite du célébrant.
- c) Le diacre reste à l'autel et le thuriféraire encense le Saint Sacrement à chaque élévation, le cérémoniaire ou le porte-navette l'aidant à préparer l'encens (mais à la lumière du *Cérémonial des évêques*, n° 155, les deux premières possibilités semblent préférables lors de la messe solennelle, puisque dans le rite romain moderne, c'est le diacre qui encense l'assemblée après l'encensement des dons et de l'autel : cette pratique devrait également s'appliquer à l'encensement de l'Eucharistie).

À chaque élévation, un des porte-cierge, agenouillé à la crédence, ou un autre servant, peut sonner la cloche<sup>10</sup>. En certains, endroits, il est d'usage de sonner la cloche de l'église à chaque élévation.

Après l'élévation du calice, le diacre se lève, qu'il soit près du thuriféraire ou présent à l'autel.

S'il a encensé l'Eucharistie, il tend l'encensoir au thuriféraire, fait une génuflexion et regagne sa place à la droite du célébrant.

S'il est présent à l'autel, il recouvre le calice de la pale, si elle est employée.

Le célébrant chante l'invitation à l'acclamation, qui est ensuite chantée par tous. Le célébrant poursuit la Prière eucharistique. Les concélébrants, s'il y en a, se joignent à la prière comme indiqué au chapitre suivant.

Le célébrant chante la doxologie finale en élevant la patène de ses deux mains.

Juste avant que le célébrant n'élève la patène, le diacre enlève la pale, si elle est utilisée, prend le calice et, de préférence, tourné légèrement vers le célébrant, il l'élève de ses deux mains, à la même hauteur que la patène.

L'assemblée chante le grand « *Amen* », puis le célébrant et le diacre reposent la patène et le calice sur le corporal. Le diacre (recouvre le calice avec la pale, puis) retourne à sa place.

Le thuriféraire conduit les céroféraires hors du sanctuaire. Les torchères sont éteintes. L'encensoir est soigneusement rangé et chacun retourne dans le sanctuaire, en faisant une génuflexion avant de regagner sa place.

Les céroféraires peuvent également rester en fonction jusqu'à la fin de la communion. Après avoir communié, ils se tiennent alors aux côtés du (des) prêtre(s) distribuant la Sainte Communion aux fidèles.

## 6. RITE DE LA COMMUNION

La Prière du Seigneur est chantée par tous.

Le célébrant chante l'embolisme : « *Délivre-nous de tout mal...* » et tous chantent : « *Car c'est à toi...* ».

Il chante ou dit : « *Seigneur Jésus Christ...* » puis : « *Que la paix du Seigneur...* ».

Le diacre (ou le diacre de la Parole) s'avance vers l'assemblée ou se tourne vers elle. Les mains jointes, il invite l'assemblée à échanger le signe de paix, suivant l'usage de l'endroit. Il va ensuite auprès du célébrant pour recevoir de lui le signe de paix.

---

<sup>10</sup> Cf. *PGMR* 1970, n° 109.

Le diacre donne ensuite le signe de paix soit à l'autre diacre, soit à l'acolyte institué ou au cérémoniaire ou aux servants qui se trouvent près de lui.

Par égard pour la dignité et la tenue de la célébration, indépendamment du respect dû à la continuité de notre tradition, il semble préférable que tous, dans le sanctuaire observent le signe de paix traditionnel de la liturgie romaine qui peut se faire de la manière suivante : celui qui reçoit le signe s'incline ; ensuite, celui qui donne le signe pose ses mains sur la partie supérieure des bras (près de l'épaule) de l'autre ; celui qui reçoit le signe serre les bras de celui qui le donne en les tenant sous les coudes ; chacun incline la tête en avant, légèrement à droite, de façon que leur joue gauche s'effleure presque. Il est d'usage que celui qui donne le signe dise : « *La paix soit avec vous* » tandis que l'autre répond : « *Et avec votre esprit* ». Ensuite, ils s'éloignent un peu l'un de l'autre et s'inclinent l'un vers l'autre, les mains jointes.

Pendant le chant de l'*Agnus Dei*, les concélébrants, s'il y en a, peuvent assister le célébrant pour la fraction des hosties, au-dessus de la patène. Certains des concélébrants peuvent apporter la patène aux autres, de façon que chacun puisse prendre un morceau de l'hostie (voir ci-après le chapitre sur la concélébration).

Le diacre reste à l'autel. Il ne prend pas de parcelle d'hostie pour lui-même, car il n'est pas concélébrant.

## 6.1 Communion

Le célébrant et le(s) diacre(s) font une genuflexion. Le célébrant présente l'hostie à l'assemblée en disant : « *Heureux les invités...* ».

Quand il a bu au calice, le célébrant donne la Communion sous les deux espèces au(x) diacre(s). Un diacre reçoit l'Eucharistie du célébrant. Il ne doit pas prendre l'hostie directement dans la patène ou prendre le calice sur l'autel, comme s'il était un concélébrant<sup>11</sup>.

Le diacre assiste le célébrant dans la distribution de la Communion aux fidèles, administrant l'hostie ou le calice, selon l'usage du lieu, comme décrit au chapitre précédent.

Si l'intinction est pratiquée, le diacre se tient à la droite du célébrant (ou du concélébrant), tenant le calice et le purificateur, ou bien le diacre administre lui-même l'hostie intinctée, assisté de l'acolyte institué ou d'un ministre extraordinaire qui tient le calice et le purificateur.

L'antienne chantée, des hymnes, un motet ou un morceau de musique appropriés accompagnent la communion.

## 6.2 Purifications

Les purifications sont accomplies par le(s) diacre(s) et l'acolyte institué, comme décrit au chapitre 2 (n° 5.5), de préférence à la crédence.

Un diacre peut également s'occuper du tabernacle, si nécessaire.

Le célébrant se rend au siège où il s'assied.

Un servant peut apporter l'aiguière, le bassin et le manuterge, ou un petit récipient d'eau avec un purificateur, pour qu'il se lave les mains.

On apporte à la crédence les vases sacrés, le corporal, le missel et son pupitre.

---

<sup>11</sup> Cette distinction est capitale et a été relevée sur d'autres points. Les confusions sur le rôle cérémoniel des diacres servant un prêtre ont été levées par les détails fournis dans le *Cérémonial des évêques*.

### 6.3 Après la communion

Une fois les purifications achevées, le diacre regagne sa place près du siège et s'assied pour un temps de prière silencieuse ou pendant le chant de l'hymne de communion.

Ensuite, le célébrant et le diacre se lèvent et le célébrant chante la Prière après la communion, assisté par le porte-livre.

Le célébrant ou le diacre (ou le diacre de la Parole) peut alors faire les annonces.

## 7. RITES DE CONCLUSION

Le célébrant chante : « *Le Seigneur soit avec vous...* » et donne la bénédiction, comme décrit dans le chapitre précédent.

Toutefois, en cas de bénédiction solennelle ou de Prière sur l'assemblée, le célébrant chante : « *Le Seigneur soit avec vous...* » ; puis, faisant face à l'assemblée, le diacre (ou le diacre de la Parole) invite les fidèles à recevoir la bénédiction en disant : « *Frères et sœurs, inclinez-vous pour la bénédiction* » ou par toute autre formule similaire.

Après la bénédiction, le diacre (ou le diacre de la Parole) renvoie l'assemblée. Face aux fidèles, il chante l'envoi, les mains jointes, usant d'une des formules proposées.

Après que l'assemblée a répondu, le célébrant et le(s) diacre(s) vont à l'autel. Ils le baisent et descendent devant l'autel où la procession finale se met en place.

Le cérémoniaire ou un servent peut apporter de la crédence le Livre des Évangiles au diacre (ou au diacre de la Parole), de façon qu'il le porte dans la procession. Au signal du cérémoniaire, ceux qui ne portent rien s'inclinent profondément vers l'autel ou font la gémuflexion si le tabernacle est dans le sanctuaire.

La procession sort dans le même ordre qu'à l'entrée, sauf que le thuriféraire (et le porte-navette), sans l'encensoir (ni la navette) sui(ven)t le porte-croix et les porte-cierge. Il semble, en effet, logique qu'ayant cessé d'exercer sa fonction, le thuriféraire se joigne aux autres servants derrière la croix.

Pendant la procession, on peut chanter une hymne de sortie ou jouer un morceau de musique, en fonction de l'occasion et compte tenu de l'usage de l'endroit.

Dans la sacristie s'observent les formalités habituelles.

Le diacre aide le célébrant à retirer ses ornements. Le cérémoniaire vérifie que les servants éteignent les cierges, rapportent à la sacristie ce qui est déposé sur la crédence et recouvrent l'autel, s'il y a lieu, avec la dignité et la piété qui conviennent, avant d'avoir retiré leur tenue de service.

<http://www.ceremoniaire.net/>